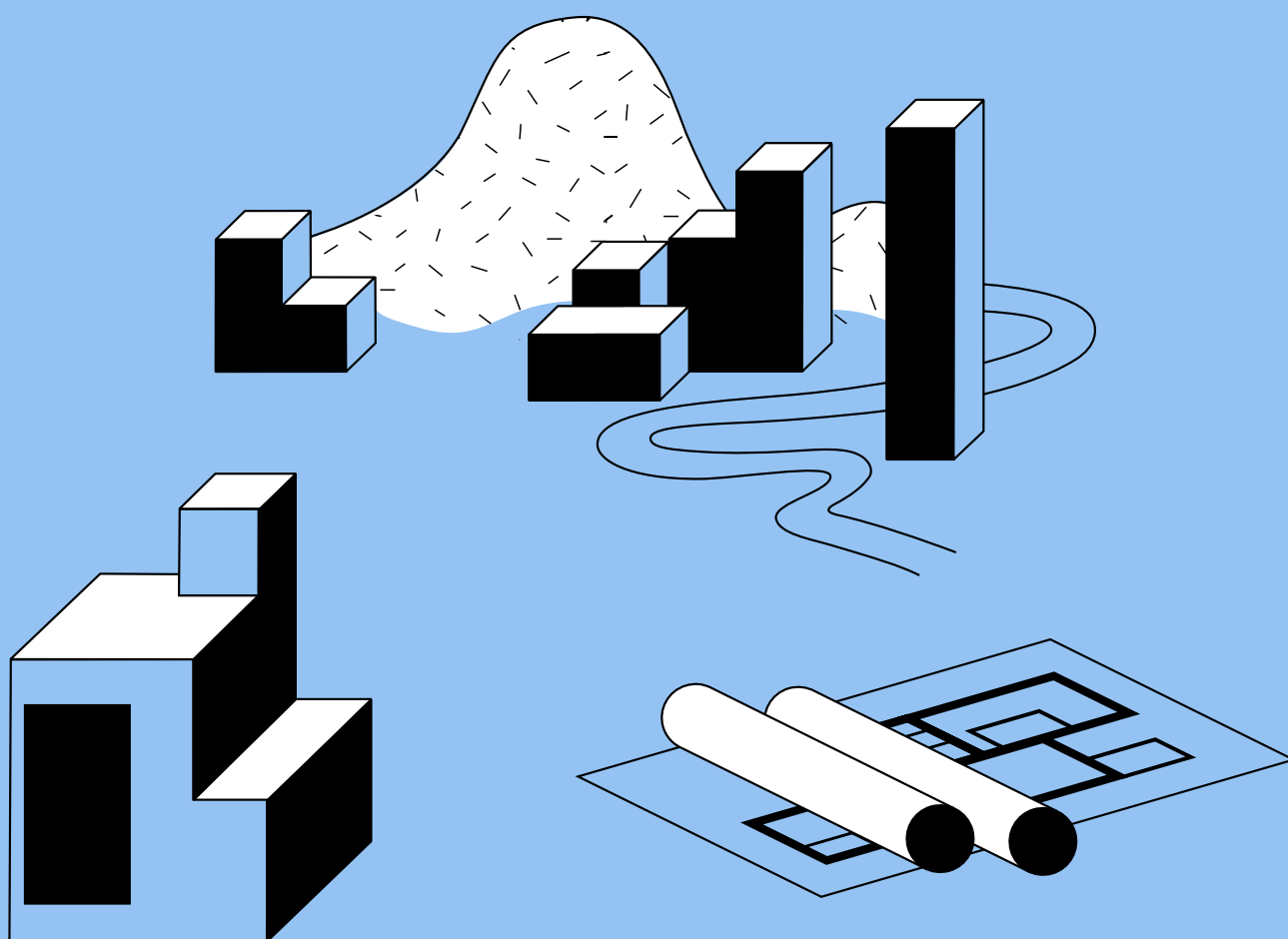


Système Davos de qualité pour la culture du bâti

Formulaire d'évaluation



Davos²⁰¹⁸
Declaration

Système Davos de qualité pour la culture du bâti

Formulaire d'évaluation

Veillez utiliser le programme gratuit Adobe Acrobat Reader pour remplir le formulaire.
Dernière version : <http://get.adobe.com/reader/>

Nom et adresse du lieu

Place du Midi, 1950 Sion

Date de l'évaluation

5.10.2021

Personne responsable

Carole Pont Bourdin, mijong architecture design, Sion

Utilisez ce formulaire exhaustif fourni par le Système Davos de qualité pour la culture du bâti pour évaluer la qualité de la culture du bâti d'un lieu donné.

Pour découvrir le Système Davos de qualité pour la culture du bâti, veuillez consulter le document suivant.

Huit critères pour une culture du bâti de qualité



Pour obtenir des informations approfondies sur le Système Davos de qualité pour la culture du bâti, veuillez consulter le document complet.

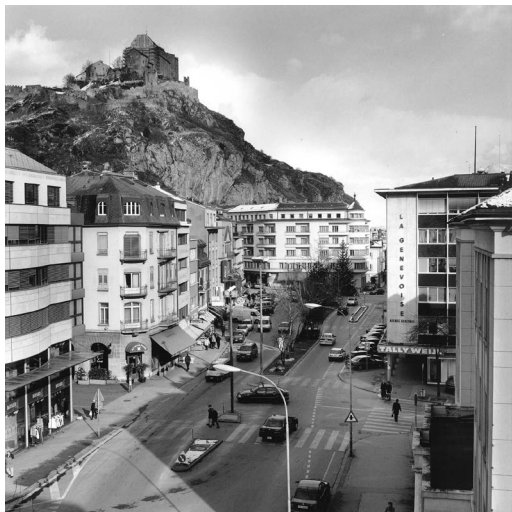
Huit critères pour une culture du bâti de qualité – la recette complète



Données utiles pour votre évaluation

- photos
- carte du site
- plans
- graphiques
- articles, textes, sites web, vidéos, réseaux sociaux
- sources d'archives et banques de données
- normes, standards
- systèmes de certification
- ...

Aménagement d'un espace public à Sion



Avant réaménagement



Après réaménagement



Plan de situation

Sources : OC architectes

Aménagement d'un espace public à Sion

Réaménagement de la Place du Midi

Concours : 1995

Mise à l'enquête : 1998 - 2002

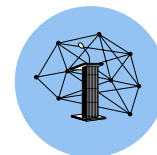
Réalisation : 2004

Première « zone de rencontre » réalisée en Valais, l'aménagement de la Place du Midi révèle la situation historique particulière d'un territoire « entre deux villes », compris entre les anciennes fortifications médiévales et le réseau orthogonal des quartiers édifiés au 19^e siècle. Le traitement du sol utilisé matérialise le tracé de ces fortifications disparues, alors que le rythme visuel transversal rappelle le réseau orthogonal des quartiers édifiés au 19^e siècle.

Le revêtement à niveau de façade à façade, agrémenté de bandes en pierre naturelle, renforce l'impression d'être dans un espace public, de « pénétrer dans le salon de la ville », comme disent certains. Une large bande centrale contribue également à réduire la largeur de chaussée sur le plan visuel. L'aménagement comporte par ailleurs des bancs et un éclairage aux dimensions appropriées pour les piétons. Il va jusque dans les détails : ainsi, l'orientation de la végétation a été pensée pour diffuser le parfum des fleurs lorsque la brise souffle. Cette réalisation constitue la première étape d'une série de réaménagements de grande qualité des espaces publics de la capitale valaisanne, dont l'ensemble présente une belle continuité en termes de réseau piéton. Alors qu'autrefois le trafic automobile était intense, le réaménagement a permis de passer de 12 000 véhicules par jour à 4200. Aujourd'hui, il y fait bon flâner, s'asseoir ou faire ses achats. Central et animé par de nombreux commerces, l'aménagement en place publique se caractérise par ses terrasses vertes et ombragées et le soin porté au revêtement et au mobilier.

La Ville de Sion a obtenu plusieurs prix en reconnaissance des efforts déployés ces dernières années pour réaménager plusieurs espaces publics du centre-ville, dont le réaménagement de la Place du Midi en zone de rencontre : Prix Wakker 2013 et Prix Rue de l'Avenir 2014.

Gouvernance



La culture du bâti de qualité se fonde sur la bonne Gouvernance.

La culture du bâti de qualité favorise les processus axés sur la qualité et spécifiques au lieu, dirigés par des acteurs compétents travaillant en équipes. Elle facilite l'engagement public et apporte une gouvernance participative transparente et inclusive en matière de prise de décision, de gestion et de soin du lieu.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Gouvernance.

La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.

La notion de culture du bâti est-elle familière à toutes les parties prenantes et celles-ci sont-elles préoccupées par la qualité du lieu ?

Oui. Le projet est issu d'un concours d'architecture. Cette démarche implique toutes les parties prenantes et favorise le projet le mieux intégré au lieu.

Existe-t-il des lignes directrices en matière de culture du bâti et de sa qualité sous forme de dispositions légales, standards, normes et stratégies officielles, ou d'incitations financières ou procédurales ?

Oui. Un cahier des charges a été distribué aux concurrents. La Ville de Sion, maître d'œuvre du projet, souhaite amorcer une mutation urbaine. Une stratégie politique se met en place, des budgets sont débloqués. La procédure va durer des années, car de nombreuses oppositions se forment.

Existe-t-il un large débat public sur la qualité du lieu, par exemple à travers des concours de design, des revues ou autre chose ?

Oui. La Ville de Sion a fait œuvre de précurseur avec ce projet. C'est l'une des premières communes valaisannes à avoir mis en place une «zone de rencontre». Elle a reçu plusieurs prix, notamment le Prix Wakker 2013, récompensant les efforts déployés ces dernières années pour réaménager ses espaces publics, dont la Place du Midi.

Le processus de prise de décision concernant le lieu est-il participatif, accessible à toutes les personnes concernées et transparent à toutes les étapes ?

En partie. Les autorités ont voulu mener une réflexion de fond sur l'aménagement du territoire. C'est un travail de longue haleine, mené par une multitude d'acteurs.

Tous les acteurs professionnels et les parties prenantes impliquées ont-ils l'expérience, les connaissances, les aptitudes et l'expertise requis pour leurs tâches ?

Oui. La Ville de Sion, par ses services de l'édilité et de l'urbanisme, appuyés par des professionnels, a la capacité de mener à bien ce projet.

Les professionnels travaillent-ils en équipes transdisciplinaires ?

Oui. L'équipe de travail est constituée du bureau d'architecture et d'urbanisme. Les ingénieurs, notamment en mobilité, et différents services de la Ville viennent compléter le team.

Questions et réponses supplémentaires :

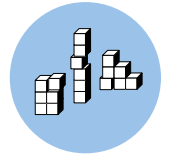
Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Gouvernance.

La démarche, qui a pris dix ans depuis le moment du concours, a permis d'impliquer toutes les parties prenantes, y compris les utilisateurs et les voisins.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Gouvernance?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Fonctionnalité



La culture du bâti de qualité répond aux besoins.

Les méthodes de conception et de construction de la culture du bâti de qualité répondent aux besoins humains en matière de santé, confort, sécurité et accessibilité. Elles sont durables et les résultats adaptables aux usages et aux objectifs existants et futurs, tout en sauvegardant le patrimoine bâti.

**Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Fonctionnalité.
La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

Le lieu répond-il actuellement aux besoins ?

Oui. Le but de ce projet est de créer une zone de rencontre. Les espaces dédiés aux places de stationnement et à la circulation automobile ont été rendus au public. Les commerces profitent de la nouvelle affectation du lieu. La place se relie aux autres grandes rues commerçantes de Sion.

Le lieu est-il fonctionnel pour longtemps, adaptable aux changements de conditions, de besoins et d'emplois, tout en préservant son éventuel patrimoine bâti ?

Oui, le lieu offre de la flexibilité. Plusieurs fois dans l'année, la place est complètement fermée à la circulation et accueille des manifestations telles que la Fête du goût ou le Marché de Noël. Cette fermeture se fait simplement par la mise en place de deux barrières métalliques. La position du mobilier urbain permet cette adaptation aux changements de condition.

Le lieu est-il sain et confortable pour ses usagers en termes de conception, matériaux, lumière, air, bruit et autres ?

Partiellement. La diminution de la circulation a amélioré la situation. L'emplacement reste un « couloir » dans un milieu urbain qui subit les nuisances propres d'une ville. Le lieu remplit ces exigences. L'arborisation doit prendre plus d'envergure pour offrir une ombre plus généreuse.

Le lieu est-il sûr pour ses usagers en termes de conception, matériaux, lumière et autres ?

Oui. Les marquages au sol organisent l'espace. Les bandes dans la partie centrale marquent une limite visuelle entre la zone exclusivement piétonne et les zones de circulation réduite, contribuant à augmenter le sentiment de sécurité des utilisateurs. Le mobilier et l'éclairage urbains sont adaptés à l'utilisation.

Le lieu est-il facilement accessible à chacun et chacune ?

Oui, le lieu est accessible à tous, les barrières architecturales étant réduites au minimum.

Le lieu est connecté et relié au reste du réseau piéton de la ville, par exemple la rue du Rhône, la rue de la Porte-Neuve et la rue des Remparts.

Le lieu présente-t-il un niveau de trafic faible et est-il possible d'y circuler à pied et à vélo ?

Oui, c'était l'objectif principal du projet. Toutes les places de stationnement ont été supprimées. La circulation reste possible à 20 km/h. C'est une zone de rencontre, les piétons et les vélos y sont prioritaires.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Fonctionnalité.

Le lieu permet une appropriation simple de l'espace, l'ouvrant ainsi à de multiples usages et usagers. Il garantit la sécurité des utilisateurs. Le projet a été inauguré en 2003 et a fait ses preuves sans subir d'adaptation. Il correspond au cahier des charges qui lui était imparti et satisfait ses utilisateurs.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Fonctionnalité ?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Environnement



La culture du bâti de qualité préserve l'Environnement.

La culture du bâti de qualité contribue à conserver les ressources naturelles et la biodiversité en freinant le changement climatique et en soutenant ainsi la durabilité. Elle préserve, promeut et développe un Environnement naturel intact et des paysages naturels et culturels variés à travers un usage responsable du sol et des territoires habités, une mobilité durable, l'efficacité énergétique, enfin le recours à des méthodes et matériaux de construction durables qui tiennent compte du cycle de vie complet.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Environnement.

La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.

Le lieu manifeste-t-il un usage responsable du sol (par ex. en termes d'espaces libres, d'espaces verts, de densité et de taux d'occupation adéquats) ?

Oui. Le périmètre d'intervention a été clairement établi. Il est rationnel. Les espaces verts sont réduits quant à eux à deux rangées d'arbres.

Le lieu promeut-il la biodiversité (diversité génétique, des espèces et des écosystèmes) ?

Non, ce n'est pas l'objectif du projet.

Le lieu est-il entretenu et développé de façon durable, préservation et intégration du patrimoine bâti comprises ?

Oui, en partie. Les matériaux choisis permettent d'envisager ce lieu comme durable. Il n'a subi aucune modification depuis 2003. Le patrimoine bâti qui borde le lieu est préservé. Les « traces » du passé ont été mises en valeur par une matérialité au sol différente.

Le lieu recourt-il à des méthodes de construction simples et donc durables, à des équipements de longue durée et à des besoins d'entretien appropriés, mettant ainsi en œuvre les cinq R : refuser, réduire, réparer, réutiliser, recycler ?

Oui. Le lieu n'a subi aucune modification depuis 2003. Les matériaux en place semblent pouvoir durer sans entretien particulier, si ce n'est l'entretien classique des rues de la ville.

Le lieu est-il exempt de polluants (bruit, lumière, produits, etc.) nocifs pour l'Environnement et la santé humaine ?

Non, le lieu est en pleine ville et subit les nuisances sonores et la pollution qui sont le propre d'un tel emplacement.

La suffisance, des analyses réfléchies et complètes et des instruments scientifiques (évaluations de l'impact environnemental, etc.) influencent-ils la prise de décision en matière d'efficacité énergétique, d'empreinte carbone (énergie intrinsèque, etc.) afin de minimiser l'impact sur l'Environnement ?

Nous n'avons pas obtenu d'informations sur des études spécifiques. Le projet améliore cependant la situation par la réduction drastique de la circulation et la stratégie de la Municipalité visant à faire visiter la ville essentiellement en mobilité douce. Des réflexions de fond ont dû être menées pour mettre sur pied ce projet.

Le lieu favorise-t-il la mobilité durable ?

Oui, c'est l'un des buts premiers du projet. La conception globale tourne autour de la mobilité douce. Le lieu est connecté et relié au reste du réseau piéton de la ville.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Environnement.

Ce lieu est très urbain. Les matériaux choisis pour des raisons de fonctionnalité restent très minéraux. Ce lieu ne favorise donc pas la biodiversité. Il participe cependant à la préservation de l'environnement par la réduction de la circulation ainsi que par la durabilité et le peu d'entretien de ces matériaux.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Environnement?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Économie



La culture du bâti de qualité ajoute une plus-value économique.

La culture du bâti de qualité accorde la priorité aux valeurs culturelles et privilégie les investissements à long terme plutôt que les gains économiques à court terme ; elle conserve et augmente la valeur économique, et représente une forte valeur si l'on y recourt. Elle préserve et développe les ressources par des usages à long terme conformes à l'emplacement et à la conception, par une construction et un fonctionnement économes, et en recourant à des matériaux de construction de haute qualité et de longue durée.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Economie.

La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.

Le lieu rehausse-t-il son attrait à long terme comme espace de vie, de travail, de loisirs et/ou de tourisme en étant proche de diverses ressources, commodités et/ou services publics ?

Oui, sa situation particulière «entre deux villes» lui confère un statut particulier. Le nouvel aménagement de ce lieu où il fait bon flâner, s'asseoir en terrasse ou faire ses achats garantit une attractivité à long terme.

Les matériaux et méthodes de construction ont-ils un cycle de vie long, réduisant par-là les coûts d'entretien, et la valeur du lieu est-elle pour cette raison stable ou croissante ?

Oui. Comme dit plus haut, les matériaux utilisés sont faits pour durer et font leurs preuves depuis 18 ans maintenant. L'entretien de ce lieu est inclus dans la tournée quotidienne des agent-e-s d'entretien municipaux.

Le lieu est-il viable économiquement dans une perspective à long terme ?

Oui. Au vu des matériaux faits pour durer, de la simplicité de l'entretien et de la fréquentation de la place, le projet est viable à long terme.

A-t-il été fait bon usage des ressources publiques et privées dans une perspective à long plutôt qu'à court terme, compte tenu des coûts du cycle de vie complet?

Oui, l'aménagement est en place depuis de nombreuses années et à même de répondre aux besoins des prochaines années. Il est accessible à tous et en tout temps. Les ressources publiques ont été utilisées intelligemment.

L'Économie de la conception, de la construction et du fonctionnement favorise-t-elle l'abordabilité du lieu?

Oui. Les matériaux d'entretien facile, faits pour durer, et la flexibilité d'utilisation du lieu en favorisent la rentabilité et, en conséquence, les loyers demandés aux commerçants et aux restaurateurs sont certainement adaptés.

Les modèles de propriété et/ou d'investissement du lieu contribuent-ils à créer des quartiers dynamiques et à usage mixte?

Oui.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Economie.

Le choix d'une réalisation « simple » et flexible permet d'en assurer la longévité et la rentabilité.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Economie ?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Diversité



La culture du bâti de qualité relie les personnes entre elles.

La culture du bâti de qualité reflète et promeut des sociétés inclusives, et favorise les usages mixtes, facilitant ainsi les interactions et le partage des responsabilités, d'où cohésion sociale et spatiale. Elle aide à former une culture variée de la planification.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Diversité.

La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.

Le lieu garantit-il les droits humains que sont l'égalité, la liberté, la sécurité et les moyens d'existence ?

Oui, le lieu est ouvert à tous les collectifs sociaux. Le sentiment de sécurité est accru grâce aux activités présentes sur le lieu de par l'augmentation de l'emprise des terrasses. Ce lieu est fréquenté en permanence. Il est exposé en « vitrine » des commerces et des logements sur rez.

Le lieu contribue-t-il à susciter des usages dynamiques et à usage mixte (logement, travail, loisirs, etc.) qui soient en rapport avec ses caractéristiques ?

Partiellement. Quelques logements dans la partie « ancienne » sont restés. Le reste du lieu est principalement dédié aux commerces (restaurants, grandes enseignes commerçantes, etc.).

Le lieu promeut-il et fournit-il divers espaces publics et privés attrayants et confortables pour relier les personnes entre elles ?

Oui, pour le public. C'est l'objectif du projet. Ici, le privé ne fait pas partie du cahier des charges.

Le lieu favorise-t-il le mélange des usagers (genre, âge, capacités, origine, etc.) et de diverses communautés par rapport à ses fonctions ?

Oui. Le lieu est ouvert à tous les collectifs sociaux. Du mobilier urbain ainsi que les rebords des deux fontaines permettent aussi d'y venir librement sans consommer. Les activités organisées sur la place, comme le Marché de Noël, sont libres d'accès.

Le lieu connaît-il le partage des responsabilités en matière d'espaces privés, mais surtout publics (processus participatifs, associations de voisins, etc.) ?

Non. Sauf erreur, il existe une association des cafetiers-restaurateurs. Par contre, l'entretien et la gestion sont confiés à la Municipalité.

Le lieu empêche-t-il la ségrégation, la gentrification et la ghettoïsation de groupes spécifiques dans certaines zones ?

Ce lieu participe à la rencontre sociale de par les activités libres d'accès régulièrement organisées par diverses associations ou par la Ville.

Le lieu est-il résilient du point de vue social ?

Oui, de par les points évoqués plus haut.

Questions et réponses supplémentaires :

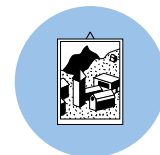
Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Diversité.

Le lieu est un espace ouvert, public, bordé de commerces et de restaurants. Il est accessible à tous, en tout temps et en toute saison.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Diversité?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Contexte



La culture du bâti de qualité entraîne la cohérence spatiale.

Les lieux empreints d'une culture du bâti de qualité renvoient à leur Contexte naturel et bâti. Ils englobent le patrimoine bâti et la création contemporaine, et dialoguent avec les particularités locales et leurs caractéristiques en termes d'âge, d'échelle, de typologie et de matérialité.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Contexte.

La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.

Le contexte du lieu a-t-il été étudié et analysé à fond avant de programmer l'intervention ?

Oui, il a fait l'objet d'un concours d'architecture dont le programme a été préparé en amont par une équipe pluridisciplinaire.

En reflétant les caractéristiques petites et grandes, le lieu dialogue-t-il avec le paysage ouvert, le grain, la couleur et le matériau urbains avoisinants ?

Oui. Une attention particulière a été portée à l'intégration du lieu dans son contexte d'entre deux villes. Un traitement différencié du sol rappelle les anciennes fortifications médiévales alors que le rythme visuel transversal rappelle le réseau orthogonal des quartiers édifiés au 19e siècle. Le lieu est relié au reste des rues piétonnes ou à mobilité réduite de la ville.

Le patrimoine bâti et les spécificités régionales (unité du patrimoine bâti, création ancienne et contemporaine, qualités du paysage, etc.) sont-ils reconnus, préservés, adoptés et intégrés dans toutes les interventions ?

L'intervention n'a pas eu d'impact sur les façades voisines. En revanche, elle a permis de revaloriser les vitrines. Avant transformation, le lieu n'avait pas de qualité patrimoniale déterminante. Son réaménagement améliore la situation. Les traces du passé ont été matérialisées au sol.

La création contemporaine dialogue-t-elle respectueusement avec les particularités du Contexte du lieu ; préserve-t-elle et rehausse-t-elle la qualité du lieu ?

Oui. Pour les raisons évoquées plus haut.

Le Contexte du lieu présente-t-il des espaces verts d'accès facile ; ces espaces verts préservent-ils et rehaussent-ils la qualité du lieu ?

Non. Ceux-ci ne faisaient pas partie du cahier des charges, pour des raisons de fonctionnalité. Deux rangées d'arbres offrent un ombrage aux terrasses. Comme le lieu dialogue avec le reste du réseau de mobilité douce, des espaces verts sont accessibles à moins de 3 min.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Contexte.

Le contexte bâti est préservé et mis en valeur par la nouvelle intervention.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Contexte ?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Esprit du lieu



La culture du bâti de qualité renforce l'Esprit du lieu.

La culture du bâti de qualité présente des caractéristiques qui favorisent la réaction affective des personnes au lieu en leur permettant d'établir une relation positive avec lui. Elle promeut l'attachement au lieu par sa forte identité et son caractère distinct, contribuant ainsi à satisfaire aux besoins sociaux, psychologiques et culturels.

**Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Esprit du lieu.
La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.**

Le lieu se distingue-t-il par son caractère local, ses particularités, son authenticité et son identité, qui favorisent l'attachement des personnes à son égard ?

Oui, sa position centrale ainsi que sa requalification en font un lieu de référence pour les habitants et pour les touristes. L'attachement des Sédunois à la Vieille Ville reste très important, mais la Place du Midi est la preuve d'une volonté de faire évoluer la ville. En quelque sorte, elle restera le témoin d'une époque.

Le lieu suscite-t-il l'identification, l'attachement à son égard, contribuant ainsi à créer un sentiment d'appartenance ?

En partie. Il est difficile de dire si le sentiment d'attachement et d'identification est dû au lieu lui-même ou plutôt aux commerces, cafés et restaurants qui s'y trouvent. Le lieu a permis d'améliorer la visibilité et l'exploitation des commerces.

Le lieu présente-t-il des qualités de la nature et du paysage qui renforcent l'attachement à leur égard ?

Non, la nature et le paysage au sens propre du terme n'ont pas une présence suffisante pour être perçus en tant que tels.

Les valeurs locales et régionales et l'histoire des communautés et des individus sont-elles respectées par les matériaux, la conception, la construction et la gestion du lieu, et transmises aux futures générations ?

Oui, l'intervention maintient et valorise les principes de fond que sont la rencontre sociale et les activités commerciales.

L'usage du lieu est-il compatible avec sa capacité de charge en préservant ou améliorant la qualité de l'espace ainsi que l'intégrité de la vie humaine qui s'y déroule ?

Oui.

Le lieu contribue-t-il à la cohésion sociale et spatiale en créant ou en améliorant les occasions d'interaction sociale, et en renforçant la fierté civique et une vision partagée de ses identités ?

Oui, le lieu est clairement pensé pour favoriser les interactions sociales.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Esprit du lieu.

De par les activités qui se sont développées sur et autour de lui, le lieu fait partie intégrante du développement socio-culturel de la ville.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Esprit du lieu ?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Beauté



Un lieu empreint d'une culture du bâti de qualité est beau.

La culture du bâti de qualité tient compte de la perception et de l'interprétation sensorielle de la relation entre objets, lieux et personnes, elle augmente la satisfaction de vie des personnes et leur qualité de vie. Elle met l'accent sur la nécessité d'une appréhension esthétique positive et d'un rapport satisfaisant entre les personnes et le lieu.

Veillez répondre aux questions suivantes concernant le critère Beauté.

La réponse doit être rédigée sous forme de texte et indiquer sur quoi elle est basée.

Le lieu a-t-il un impact esthétique, spatial et affectif sur le spectateur ?

Oui, d'une certaine manière. Il est difficile d'évaluer l'impact affectif et esthétique du lieu à proprement parler, l'intervention restant sans doute assez « simple » pour le spectateur lambda. Les divers impacts proviennent plutôt des commerces et des restaurants qui investissent la place.

Le lieu met-il les personnes à l'aise ?

Oui, l'ambiance conviviale des terrasses est positive.

Les personnes perçoivent-elles le lieu comme étant beau ?

Il est difficile de se prononcer. Probablement plus efficace et fonctionnel que beau.

Attribue-t-on au lieu des valeurs esthétiques spécifiques, représentant un rapport équilibré entre ses qualités formelles et son intégration dans son Contexte complexe ?

Non, il n'y a pas de valeurs esthétiques spécifiques.

La Beauté du lieu contribue-t-elle au bien-être et à la satisfaction de vie des personnes ?

Pas spécifiquement. Encore une fois, c'est plutôt l'efficacité et la fonctionnalité de l'espace qui contribuent au bien-être de ses utilisateurs.

Questions et réponses supplémentaires :

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond aux exigences de la culture du bâti de qualité sous l'angle du critère Beauté.

Le lieu augmente la satisfaction de vie des personnes qui le fréquentent. Reste à savoir si cela relève du critère de Beauté à proprement parler.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences de qualité sous l'angle du critère Beauté?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement

Déclaration finale

Bien remplir les conditions de tous les huit critères, qui peuvent être pondérés différemment en fonction du lieu (moyennant justification explicite), résulte en un lieu empreint de bien-être et d'une culture du bâti de qualité.

Veillez expliquer dans quelle mesure le lieu répond globalement aux exigences de la culture du bâti de qualité.

La démarche, le processus, la nouvelle définition spatiale et la mise en œuvre permettent d'améliorer la qualité de vie du lieu.

Veillez détailler les atouts généraux du lieu.

Diminution de la circulation. Espace libéré des places de stationnement. Flexibilité d'usage. Convivialité. Spatialité optimisée. Témoin d'une époque.

Veillez détailler le potentiel d'amélioration du lieu.

Peut-être une végétalisation plus importante. Un effort a déjà été fait moyennant la plantation d'autres espèces au pied des arbres. Les autorités réfléchissent à rendre le lieu totalement piéton en n'autorisant que le passage des bus.

Dans quelle mesure le lieu répond-il aux exigences globales de qualité ?

Pas du tout Dans une faible mesure Modérément Largement Très largement